

# Juriste en droit de l'immobilier /construction/ droit public (F/H)

Concours externes 2024 – Ingénieurs et techniciens - Profil de poste – IE n°21 – 4 postes

## 4<sup>ème</sup> poste

**Emploi-type** Chargé des affaires juridiques

**Corps** IE – Ingénieur d'études

**BAP** J – Gestion et pilotage

**Spécialité** Droit de l'immobilier

**RIFSEEP (régime indemnitaire fonctionnaire)** Fonction : Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage  
Groupe : 2  
Domaine : affaires juridiques

**Affectation** **Département des Affaires Financières (DAF), Siège, PARIS**

**A propos de la Structure** Le département des affaires financières (DAF), en soutien de la stratégie scientifique portée par la Direction générale, définit, pilote et met en œuvre la politique de financement de la recherche. Il anime le réseau de gestion financière et patrimoniale du siège et des délégations régionales.

Au sein du DAF, le Bureau des Affaires Immobilières (BAI) met en œuvre la politique immobilière de l'Inserm et intervient en appui aux responsables immobiliers dans le montage et le suivi d'opérations de travaux. Le bureau assure également un rôle de coordinateur des bonnes pratiques de gestion patrimoniale à l'Inserm, anime le réseau des responsables immobiliers de l'Inserm et est l'interlocuteur principal des différents partenaires en matière d'opérations immobilières.

**Missions** Appuyer le chef du bureau des affaires immobilières sur les aspects juridiques de l'ensemble des projets immobiliers entrant dans le champ de compétences du BAI et être l'interlocuteur privilégié pour le réseau concernant toutes les questions se rapportant au droit de l'immobilier, de la construction et de la commande publique (marchés de travaux- loi MOP).

**Activités principales**

- Analyser et régider des conventions, des contrats, des baux ou tout autre acte juridique relatifs à la mise à disposition des biens immobiliers (propres ou occupés) de l'Inserm
- Accompagner les règlements amiables et/ou précontentieux de différends autour des sinistres de construction afin d'apporter un appui à la décision
- Assurer la mise en oeuvre de la Politique de l'Immobilier de l'Etat, via le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière, sur le patrimoine de l'Inserm.

**Activités associées**

- Préparer une veille juridique et la rédaction de notes à destination du réseau des responsables immobiliers et de la direction générale
- Participer à la mise en place d'une nomenclature nationale pour les projets immobiliers et les conventions
- Suivi et mise à jour des données du SIIE (RT, Chorus Re-Fx, DEET).

<b>Connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance de la loi MOP</li> <li>• Connaissance du droit de la construction</li> <li>• Connaissance du code général de la propriété des personnes publiques.</li> </ul>
<b>Savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger</li> <li>• Analyser</li> <li>• Rendre compte.</li> </ul>
<b>Aptitudes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Force de propositions, Réactivité, Capacité de synthèse</li> <li>• Capacité d'écoute, Pédagogie, Esprit d'équipe.</li> </ul>
<b>Spécificité(s) et environnement du poste</b>	Les opérations immobilières de cessions et acquisitions sont exclues du périmètre d'intervention du Bureau des Affaires Immobilières (BAI).
<b>Expérience souhaitée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une expérience sur un poste similaire est souhaitée.</li> </ul>
<b>Diplôme(s) souhaité(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Master en Droit Immobilier Public – Bac+4/5.</li> </ul>
<b>Diplôme requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme minimum de niveau 6 (anciennement II).</li> </ul>

## Environnement de travail

<b>Temps de travail</b>	<p>Temps plein          Nombre d'heures hebdomadaires : 38h et 30mn          Congés Annuels et RTT : 32 jours ouvrés et 13 jours de RTT</p>
<b>Activités télétravaillables</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> OUI *      <input type="checkbox"/> NON          * A discuter avec le responsable hiérarchique</p>
<b>Rémunération</b>	<p>Selon la grille indiciaire correspondant au corps de recrutement, une reprise d'ancienneté selon le niveau d'expérience et un régime indemnitaire (RIFSEEP) correspondant à la fonction occupée.</p> <p><b>Rémunération indicative brute moyenne mensuelle inclus IFSE*</b> (sur la base d'un indice moyen de rémunération) : <b>2 510 €</b></p> <p><i>* Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise</i></p>
<b>Pour en savoir +</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur l'Inserm : <a href="https://www.inserm.fr/">https://www.inserm.fr/</a> ; site RH : <a href="https://rh.inserm.fr/Pages/default.aspx">https://rh.inserm.fr/Pages/default.aspx</a></li> <li>• Sur la politique handicap de l'Inserm et sur la mise en place d'aménagements de poste de travail, contactez la Mission Handicap : <a href="mailto:emploi.handicap@inserm.fr">emploi.handicap@inserm.fr</a></li> </ul>